

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2014

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 09/09/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 22/09/2014

Délibération n° D-2014-345

Révision du Plan Local d'Urbanisme - Avenant n°2

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Amaury BREUILLE.

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Pascal DUFORESTEL, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG

Excusés :

Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Direction Urbanisme et Action
Foncière**

Révision du Plan Local d'Urbanisme - Avenant n°2

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville de Niort révisé actuellement son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le marché de révision du PLU a été attribué à la Société CITADIA CONSEIL et a été approuvé par décision du Conseil municipal du 18 mars 2013. CITADIA est mandataire d'un groupement constitué de CITADIA CONSEIL, EVEN CONSEIL, AIRE PUBLIQUE et ADDEN AVOCATS.
Le montant total du marché est de 175 584,76 euros TTC.

Le Conseil municipal en sa séance du 26 mai 2014 a approuvé par délibération D.2014-196, un premier avenant, concernant une étude de densification, pour un montant de 16 080 euros TTC.

Le projet du Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a fait l'objet d'un débat en Conseil municipal le 4 novembre 2013. Il est nécessaire aujourd'hui de reprendre ce projet pour prendre en compte les orientations politiques de la nouvelle majorité municipale et notamment l'abandon du projet de transport en commun en site propre (TCSP) ou la suspension du projet de la Vallée Guyot.
Cette mise à jour ne remet pas en cause la poursuite des travaux du marché initial et de l'avenant n°1. La reprise du PADD n'entraîne pas une refonte totale du projet de PLU, eu égard aux premières orientations définies par les élus.

Le montant de cet avenant s'élève à 11 220 euros TTC. Celui-ci ayant pour effet d'augmenter de plus de 5 % le montant initial du marché, la Commission d'Appel d'Offres a été saisie pour avis le 4 septembre 2014.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°2 au marché de révision du Plan Local d'Urbanisme ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	5
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT